

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2472

13 octobre 2011

SOMMAIRE

Altercap Finance S.A.	118655	Pro Toura Luxembourg GmbH	118631
Apache Luxembourg Holdings I	118655	Regenbogen S.à.r.l.	118631
Apache Luxembourg Holdings II	118656	Regiconsult	118643
Apollo ALS (Lux) Holdings S.à r.l.	118655	Roix Fin S.A.	118632
A Propos Immobilier	118655	SCHINKO ASSOCIES Luxembourg, S.à	
Baitek Nordic Real Estate S.à r.l.	118656	r.l.	118641
Capital Inn S.à r.l.	118610	Scrap Trading International S.A.	118641
Carson S.à r.l.	118632	Scrap Trading International S.A.	118642
C.E.C.T. Compagnie Européenne de Ciné-		Scrap Trading International S.A.	118642
ma et de Télévision S.A.	118656	Scrap Trading International S.A.	118642
Cedar Participations S.A.	118656	Shana S.à r.l.	118642
Lugan S.à r.l.	118644	SimonsVoss Luxco S.à r.l.	118641
MSM Asia Luxembourg S.à r.l.	118610	Smart Immo S.A.	118641
Options Conseil sàrl	118610	SN GP S.à r.l.	118642
Paragone Investment S.à r.l.	118628	SN Properties S.à r.l.	118643
Pazen GmbH	118630	Soak Invest s.à r.l.	118643
Petrovaradin S.A.	118630	SOAK Trust S.A.	118643
PFS Performance Fund Strategy	118631	The Verb International Group SA	118643
Polma 2 S.A.	118631	Thomas Becker - Architekturbüro S.à r.l.	
Proja Holding Sàrl	118628	118644
Property Augsburg S.à r.l.	118628	TNN Trust and Management S.A.	118644
Property Bamberg/München S.à r.l.	118629	Ultracalor Commerciale	118654
Property Gelsenkirchen S.à r.l.	118629	Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.	
Property Hof S.à r.l.	118629	118644
Property Langenfeld S.à r.l.	118629	Universal Strategy Fund	118654
Property Siegen S.à r.l.	118629	Valmorex S.A.	118654
Property Trier S.à r.l.	118630	Valmorex S.A.	118654
Property Weinheim S.à r.l.	118630	Zephyr International B.V.	118654
Property Würzburg S.à r.l.	118630		

MSM Asia Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 128.447.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jorrit Cromptvoets.

Référence de publication: 2011119751/10.

(110137507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Options Conseil sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3373 Leudelange, 8, Domaine Schmiseleck.
R.C.S. Luxembourg B 144.826.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2011119752/13.

(110137585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Capital Inn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 162.704.

In the year two thousand and eleven, on the fourth day of August.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Capital Inn Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 15 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and with registration pending with the Luxembourg Trade and Companies' Register, here represented by Mr Gianpiero Saddi, notary's clerk, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 3 August 2011.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

2. P4 Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 15, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 156.860, here represented by Mr Gianpiero Saddi, notary's clerk, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 3 August 2011.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Capital Inn Holding S.à r.l. and P4 Holding S.à r.l. are together hereafter referred as the "Shareholders".

1) Such appearing parties are the shareholders of "Capital Inn S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15 boulevard Joseph II, L1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 1 August 2011, whose articles of incorporation have not been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations yet (the "Articles") and have not been amended since then.

2) The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Amendment and restatement of the Articles (without amending the object clause of the Articles), but amending in particular the following provisions of the Articles:

- inserting provisions on transfer restrictions on shares and drag along and tag along provisions;

- amending the provisions in relation to the board of managers' meetings and decision taking and creation of Class A Managers and Class B Managers;

- amending the provisions in relation to the shareholders' meetings and decision taking;
- amending the provisions in relation to distributions;
- inserting a new article "Definitions" in the Articles of the Company.

2. Appointment of the following persons as Managers for an undetermined period:

- Capital Inn Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register is pending ("Capital Inn Holding");

- Mr Olivier Astruc, manager, born on 2nd April 1980 in Suresnes, France, having his professional address at Pramerica Real Estate Investors, Grand Buildings, 1-3 Strand, London WC2N 5HR, UK ("Olivier Astruc");

- P2I S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register is pending ("P2I"); and

- Mr Jean-Bernard Falco, manager, born on 26th October 1968 in Montreuil-sous-Bois, France, having his professional address at Paris Inn, 96 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France ("Jean-Bernard Falco")

And classification of all the appointed Managers as follows for the purposes of new article 8.1:

- As Class A Managers:

* Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 103370 ("Pramerica Luxembourg Corporate Directorship");

* Capital Inn Holding; and,

* Mr Olivier Astruc.

- As Class B Managers:

* P2I; and

* Mr Jean-Bernard Falco;

And designation of Pramerica Luxembourg Corporate Directorship as chairman of the Board of Managers of the Company.

3) After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The Shareholders resolve to amend and fully restate the Articles (without amending the object clause of the Articles), but amending in particular the following provisions of the Articles:

- inserting provisions on transfer restrictions on shares and drag along and tag along provisions;
- amending the provisions in relation to the board of managers' meetings and decision taking and creation of Class A Managers and Class B Managers;
- amending the provisions in relation to the shareholders' meetings and decision taking;
- amending the provisions in relation to distributions;
- inserting a new article "Definitions" in the Articles of the Company.

As a result, the restated Articles of the Company shall read as follows:

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "Capital Inn S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of Managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have

any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of Managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by eleven thousand two hundred and fifty (11,250) class A shares (the "Class A Shares") and one thousand two hundred and fifty (1,250) class B shares (the "Class B Shares") having a nominal value of one euro (€ 1.-) each and having the features described or referred to in these Articles (the Class A Shares and the Class B Shares are hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Class A Shares are referred to as the "Class A Shareholders", holders of the Class B Shares are referred to as the "Class B Shareholders" and the Class A Shareholders and the Class B Shareholders are together referred as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up one or several premium account(s), into which premium paid on Shares is transferred. The Shareholders may decide that the premium paid on the Class A Shares shall remain reserved and attached to the holders of Class A Shares and that the premium paid on the Class B Shares shall remain reserved and attached to the holders of Class B Shares. The distribution or repayment of share premium is decided by the Board of Managers or by the Shareholders' meeting, as the case may be (depending on whether distributions are decided by the Board of Managers or of the Shareholders' meeting in accordance with these Articles).

5.3 All Shares will have equal voting rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares only with distributable reserves as determined by article 72-1 (1) of the Law.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 General Provisions

7.1.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.1.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law (and the remaining provisions of article 7 is without prejudice to any such requirements), these Articles and the provisions of any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders (including but not limited to any provisions relating to buy out events and related procedure).

The Class B Shareholders shall not do, or agree to do, any of the following except with the written consent of the Class A Shareholders or otherwise in accordance with the provisions of any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders:

(a) transfer, assign as otherwise dispose of any Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders);

(b) pledge, mortgage, charge or grant any other Encumbrance on any Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders);

(c) grant an option over any Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders); or

(d) enter into any agreement in respect of the votes attached to any Shares.

7.1.3 Subject to the provisions of articles 7.1.5 and 7.2, the Class A Shareholder(s) may do any of those things specified in Article 7.1.2 above, it being specified that the Class A Shareholder(s) shall inform the Class B Shareholder(s) of its plans to sell its Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders) at least two (2) months prior to the target date of execution of a firm commitment to sell (promesse de vente) or a sale deed (acte de vente).

7.1.4 As a condition to the transfer of any Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders) in compliance with these Articles, no Shareholder may transfer any of its Shares if the transferee does not adhere to any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders.

7.1.5 The Company shall register the transfer of a Share to any person only if the transfer has been carried out in accordance with these Articles and in no other circumstances and the Company shall approve for registration a transfer of Shares carried out in accordance with these Articles.

7.1.6 No Shareholder shall transfer or dispose of any of its Shares without at the same time transferring or disposing of the benefit any loans granted by the Shareholder to the Company to the same person.

7.2 Drag Along and Tag Along Rights

7.2.1 Subject to the provisions of article 7.1.3, if the Class A Shareholders wish to transfer all of their Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders) to any third party good faith person other than the Class B Shareholders or an Affiliate of the Class A Shareholders on arm's length terms (a "Third Party Buyer"), it being specified that the Class A Shareholders cannot transfer only a part of their Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders), the Class A Shareholders shall serve a notice on the Class B Shareholders at least ten (10) Business Days before the proposed sale date stating either:

(a) that they require the Class B Shareholders to sell and transfer all of the Class B Shareholders' Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders) to the Third Party Buyer (or as the Third Party Buyer directs) in accordance with the provisions of this Article 7.2 and any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders (the "Drag Along Notice"); or

(b) that the Class B Shareholders may elect to sell and transfer all the Class B Shareholders' Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders) to the Third Party Buyer (or as the Third Party Buyer directs) in accordance with the provisions of this Article 7.2 and any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders (the "Tag Along Notice").

Drag Along

7.2.2 The Drag Along Notice shall specify:

(a) that the Class B Shareholders are required to transfer their Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders) pursuant to this Article 7.2.2 and any such shareholders or joint venture agreement;

(b) the identity of the Third Party Buyer (as well as the identity of its ultimate controlling shareholder) to whom the Class B Shareholders' Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders), as well as the Class

A Shareholder(s)'s Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders), is to be transferred;

(c) the amount payable to each of the Class A Shareholder(s) and Class B Shareholders according to the distribution mechanism referred to in article 15.3 and detailed in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders, (the "Specified Price");

(d) the terms and conditions on which the Class B Shareholders must transfer their Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders) to the Third Party Buyer which shall be the same (or less onerous) as the terms and conditions on which the Class A Shareholder(s) is transferring its Shares (and other instruments as described above) to the Third Party Buyer, and being specified that in no case, the Class B Shareholders and the Class A Shareholder(s) may be severally liable towards the Third Party Buyer, and that the Specified Price to be paid to the Class B Shareholders, save, as the case may be, any monies to be paid in escrow according to the terms and conditions agreed with the Third Party Buyer, shall only be in cash;

(e) the proposed date of the transfer (the "Drag Date").

7.2.3 Once issued, a Drag Along Notice shall be irrevocable and completion of the transfer shall take place in accordance with the provisions of articles 7.2.6 to 7.2.9 and any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders. However, a Drag Along Notice shall lapse if, for any reason other than a failure by the Class B Shareholders, the sale of the Class B Shareholders' Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders) to the Third Party Buyer has not completed in accordance with the provisions of articles 7.2.6 to 7.2.9 and any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders within three (3) months of serving the Drag Along Notice. The Class A Shareholder(s) may serve further Drag Along Notices following the lapse of any particular Drag Along Notice.

Tag Along

7.2.4 The Tag Along Notice shall set out:

(a) that the Class B Shareholders are entitled (but not obliged) to sell all and not some of its Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders) pursuant to this Article 7.2 and any such shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders and may accept such offer by notice to the Class A Shareholder(s) within ten (10) Business Days of receipt of the Tag Notice (the "Tag Notice Period");

(b) the identity of the Third Party Buyer (as well as the identity of its ultimate controlling shareholder) to whom the Class B Shareholders' Shares (and other instruments as described above), as well as the Class A Shareholder(s)'s Shares (and other instruments as described above), is to be transferred;

(c) the Specified Price;

(d) the terms and conditions on which the Class B Shareholders must transfer their Shares (and other instruments as described above) to the Third Party Buyer which shall be the same (or less onerous) as the terms and conditions on which the Class A Shareholder(s) is transferring its Shares (and other instruments as described above) to the Third Party Buyer, and being specified that in no case, the Class B Shareholders and the Class A Shareholder(s) may be severally liable towards the Third Party Buyer; and

(e) the proposed date of the transfer (the "Tag Date").

7.2.5 If the offer set out in the Tag Along Notice is accepted by the Class B Shareholders within the Tag Notice Period, the completion of the proposed transfer shall be conditional on completion of the purchase of all the Class B Shareholders' Shares (and other instruments as described above) and the Class A Shareholder(s)'s Shares (and other instruments as described above) and shall be completed in accordance with the provisions of articles 7.2.6 to 7.2.9 and any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders.

Completion of the sale

7.2.6 Completion of the sale of the Class B Shareholders' Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders), as well as the sale of the Class A Shareholder(s)'s Shares (and other instruments as described above), shall take place on the Drag Date or Tag Date (as the case may be) unless the Class A Shareholder(s) and the Class B Shareholders agree otherwise in which case the Drag Date or Tag Date (as the case may be) shall be the date agreed in writing by the Class A Shareholder(s) and the Class B Shareholders.

7.2.7 The Class B Shareholder(s) hereby appoint the Company (irrevocably and by way of security for the performance of its obligations) as its attorney to sign or countersign as the case may require (through a Manager) on its behalf the necessary transfers and ancillary documents required to transfer its Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders) pursuant to the Drag Along Notice. These Articles, and the relevant Tag Along Notice/ Drag Along Notice shall constitute an instrument in writing of the transfer of the Shares (and other instruments as

described above) for the purposes of article 190 of the Law in accordance with the terms of the notice (so that there shall be no need for the selling Shareholders and the Company to execute additional documents in order to effect the transfer which shall however only be effective subject to the provisions of articles 7.2.8 and 7.2.9). The Company shall be notified of the relevant Tag Along Notice/Drag Along Notice and shall thus be sufficiently notified of the transfer of the Shares for the purposes of article 190 (and such other instruments) and shall register the transfer and to proceed with the relevant publication formalities subject to the provisions of articles 7.2.8 and 7.2.9.

7.2.8 On the Drag Date or Tag Date (as the case may be), subject to receipt by the Company of all executed documentation required to effect the transfer of the Class B Shareholders' Shares (and other instruments as may be provided for in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders), the Class A Shareholder(s), or as the case may be the Third Party Buyer, shall pay the Class B Shareholders to the account referred to in schedule of any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders, the Specified Price. The Company shall only register the Third Party Buyer as the holder of the relevant Shares (and other instruments as described above) upon payment of the Specified Price, save, as the case may be, any monies to be paid in escrow according to the terms and conditions agreed with the Third Party Buyer

7.2.9 To the extent that the Third Party Buyer, or as the case may be the Class A Shareholder(s), has not, on the Drag Date or Tag Date (as the case may be), paid to the Class B Shareholders the Specified Price (or has not otherwise discharged the Specified Price to the selling Shareholders), the Company shall not change the register in respect of the Class B Shareholders' Shares and the Class A Shareholders' Shares.

Chapter III. - Management

8. Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed in case there is only one manager (the "Sole Manager") by the Sole Manager and in case there is a plurality of managers (referred to as "Managers" and each individually a "Manager") by a board of managers which shall be composed of five (5) managers as follows (hereafter the "Board of Managers"):

(i) three class A Managers (including the chairman) appointed by the Shareholders' meeting from a list of candidates provided by the Class A Shareholder(s) (the "Class A Managers"), and

(ii) two class B Managers appointed by the Shareholders' meeting from a list of candidates provided by the Class B Shareholder(s) (the "Class B Managers").

8.2 Neither the Class A Managers nor the Class B Managers shall be entitled to any remuneration in their capacity as Managers of the Company.

8.3 The Managers need not to be Shareholders. The Managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s) it being understood that the Shareholder who has proposed for appointment a Manager in accordance with the provisions article 8.1 may at any time propose its removal and the replacement of Managers removed shall be made in accordance with article 8.1. The appointment or removal of a Manager shall take effect upon the taking of the relevant Shareholders' resolutions, unless otherwise indicated therein.

8.4 Each Shareholder may nominate any additional person to attend a Board of Managers' meeting provided that such person shall attend as observer and shall not be entitled to vote on resolutions at the meeting of the Board of Managers.

9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, of the Board of Managers.

10. Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the joint signature of two Managers including at least one Class A Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the Board of Managers or by the joint signature of two Managers including at least one Class A Manager.

11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager or the chairman. Meetings of the Board of Managers may be held at such times as may be determined by the Board of Managers

and in any event not less than once every quarter at the registered office of the Company or elsewhere in Luxembourg-City.

The Board of Managers shall appoint a chairman from amongst the Class A Managers. If the chairman is unable to attend any meeting of the Board of Managers, another Class A Manager shall act as chairman of that meeting.

The chairman shall have a casting vote.

12.2 Subject to any other provisions which may be contained in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders, at least fourteen (14) days' written notice shall be given to each Manager of any meeting of the Board of Managers, unless such notice is waived by all Managers of the Board. Any notice shall include an agenda identifying in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting. Copies of any relevant papers and background materials to be discussed at the meeting Board of Managers shall be provided to the Managers no later than seven (7) days before the meeting unless all Managers agree to a shorter period. If any matter is not identified in reasonable detail, the Board of Managers shall not decide on it, unless all those Managers present agree and subject to compliance with clause 12.4.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may represent one or more other Managers pursuant to a proxy.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if three (3) Managers are present or represented, including for the first time the Board of Managers is called, one (1) Class B Manager, unless the latter waives it in writing. If that quorum is not present, the meeting shall be adjourned for fourteen (14) days after which a meeting shall be validly held with three (3) Managers present or represented, unless such notice period is waived by all of the Managers. A Manager shall be regarded as present for the purposes of a quorum if represented by another Manager in accordance with 12.3.

12.5 Subject to any other provisions which may be contained in these Articles or any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders, decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority vote of all Managers present or represented.

12.6 The following matters require the unanimous approval of all of the Managers:

- (a) the approval of any Relevant Opportunity and more generally of any acquisition;
- (b) any change to the Investment Scope of the Company;
- (c) any change to the Class B Shareholders' rights to board representation as set out in article 8;
- (d) any amendment to the Class B Shareholders' rights to receive distributions under any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders;
- (e) any fee or non-contracted bonus paid to the Class A Shareholder(s) or one of its Affiliates; and
- (f) any amendment to this list.

It being specified that to the extent some of the items referred to above require Shareholders' resolution, such items are without prejudice subject to such Shareholders' resolution. Items (b) to (e) of the list under article 12.6 and any amendment to the list under article 12.6 require the unanimous consent of all the Shareholders.

12.7 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone. All business transacted in this way by the Managers is for the purposes of these Articles deemed to be validly and effectively transacted at a meeting of the Managers although fewer than three (3) Managers or their alternates are physically present at the same place. The meeting is deemed to take place in Luxembourg.

12.8 A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.9 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman. A record shall be maintained of the approvals of the Board of Managers and shall be kept with the other books and records of the Company.

12.10 Extracts shall be certified by any two Managers whereof one Class A Manager or by the chairman or by any person nominated during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five (25) Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five (25) Shareholders, Shareholders' resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' meeting provided that each Shareholder receives the wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted. The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' meeting as provided in these Articles and the Law apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of a sufficient amount of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes as required by the applicable majority requirement irrespective of whether all shareholders have voted or not.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Subject as otherwise provided in Articles (and in particular articles 12.6 13.8 and 13.9), Shareholders' resolutions are only valid if they are passed by Shareholders at a majority of more than half of the share capital. Decisions to appoint or remove a Class B Manager shall only be taken at a majority of more than ninety percent (90%) of the share capital.

13.8 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to any other provisions of the Law. A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with the Law.

13.9 Shareholders may not change the nationality of the Company, oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company or adopt decision under article 12.6 (b) to 12.6 (f) otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

Chapter V. - Business year

14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of Managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of Managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of Managers, the Board of Managers shall propose that funds available for remittance be distributed.

15.3 Distributions shall be decided by resolution of the Shareholders in accordance with the proportions and percentages attributable to each class of Shares and with modalities as set out in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders.

15.4 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles, (ii) the amount to be distributed shall be determined in accordance with the proportions and percentages attributable to each class of Shares and with modalities as set out in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders and that (iii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15.5 For the avoidance of doubt, amounts corresponding to distributions declared but put and held in escrow in accordance with the provisions of any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders shall not bear interest.

Chapter VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

16.4 The liquidation boni shall be applied in accordance with the distribution provisions referred to in article 15.3 and as detailed in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders.

Chapter VII. - Applicable law

17. Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Chapter VIII. - Definitions.

18. Definitions. The following terms have the following meanings for the purpose of these Articles:

"Affiliate" means, in relation to a specified person, any other person directly or indirectly controlled by or controlling, or under direct or indirect common control with, such specified person, provided that any member of the Group shall not be regarded as being the Affiliate of any Shareholder.

"Business Day" means any day (other than a Saturday or Sunday) when banks in London, Luxembourg, Paris and the United States are open for the transaction of normal business.

"Encumbrance" means any mortgage, charge, pledge, lien, hypothecation, option, assignment, security interest, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, trust arrangement, title retention, security interest or other encumbrance or arrangement of any kind exercisable by a third party securing or any right conferring a priority of payment in respect of any obligation of any person.

"Group" means the Company and its subsidiaries and any other entities in which the Company holds an interest from time to time.

"Investment Scope" has the meaning given to such term in any shareholders or joint venture agreement which may be entered into from time to time between, i.a., the Company and its Shareholders.

"Properties" means properties to be acquired directly or indirectly by the Company and a "Property" means any one of the Properties.

"Relevant Opportunity" means any direct or indirect opportunity in relation to a Property which meets the Investment Scope and which is consistent with the investment objectives.

Second resolution

The Shareholders resolve to appoint the following persons as Managers for an undetermined period:

- Capital Inn Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register is pending ("Capital Inn Holding");

- Mr Olivier Astruc, manager, born on 2nd April 1980 in Suresnes, France, having his professional address at Pramerica Real Estate Investors, Grand Buildings, 1-3 Strand, London WC2N 5HR, UK ("Olivier Astruc");

- P2I S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register is pending ("P2I"); and

- Mr Jean-Bernard Falco, manager, born on 26th October 1968 in Montreuil-sous-Bois, France, having his professional address at Paris Inn, 96 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France ("Jean-Bernard Falco").

The Shareholders resolve to classify all the appointed Managers as follows for the purposes of new article 8.1:

- *As Class A Managers:*

* Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 103370 ("Pramerica Luxembourg Corporate Directorship");

* Capital Inn Holding; and,

* Mr Olivier Astruc.

- *As Class B Managers:*

* P2I; and,

* Mr Jean-Bernard Falco.

Furthermore, the Shareholders resolve to designate Pramerica Luxembourg Corporate Directorship as chairman of the Board of Managers of the Company.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 3000.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quatre août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Capital Inn Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ici représentée par M. Gianpiero Saddi, clerc de notaire, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé daté du 3 août 2011.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec celles-ci.

2. P4 Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.860, ici représentée par M. Gianpiero Saddi, clerc de notaire, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé daté du 3 août 2011.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec celles-ci.

Capital Inn Holding S.à r.l. et P4 Holding S.à r.l. sont ci-après désignées comme étant les "Associés".

1) Lesquelles comparantes sont les associés de "Capital Inn S.à r.l.", (ci-après la "Société") une société à responsabilité limitée constituée et régie en vertu des lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et dont l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, constituée en vertu d'un acte du notaire soussigné, daté du 1 août 2011, dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (les "Statuts") et n'ont pas été modifiés depuis.

2) L'ordre du jour de la réunion est le suivant:

Ordre du jour

1. Modification et refonte des Statuts (sans modifier la clause de l'objet social des Statuts), mais en modifiant en particulier les dispositions suivantes des Statuts:

- insertion des dispositions relatives aux restrictions de transfert de parts sociales;
- modification des dispositions concernant les réunions du conseil de gérance et la prise de décision ainsi que la création des Gérants de Classe A et des Gérants de Classe B;
- modification des dispositions concernant les assemblées des associés et la prise de décision;
- modification des dispositions concernant les distributions;
- insertion d'un nouvel article "Définitions" dans les Statuts de la Société.

2. Nomination des personnes suivantes comme Gérants pour une période indéterminée:

- Capital Inn Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon la loi luxembourgeoise, ayant son siège sociale au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et qui est en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("Capital Inn Holding");

- M. Olivier Astruc, gérant, né le 2 avril 1980 à Suresnes, France, ayant son adresse professionnelle à Pramerica Real Estate Investors, Grand Buildings, 1-3 Strand, Londres WC2N 5HR, Royaume-Uni ("Olivier Astruc");

- P2I S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon la loi luxembourgeoise, ayant son siège sociale au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et qui est en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("P2I"); et

- M. Jean-Bernard Falco, gérant, né le 26 octobre 1968 à Montreuil-sous-Bois, France, ayant son adresse professionnelle à Paris Inn, 96 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France ("Jean-Bernard Falco").

Et classification de tous les Gérants nommés de la façon suivante pour les besoins du nouvel article 8.1:

- *Comme Gérants de Classe A:*

* Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon la loi luxembourgeoise, ayant son siège sociale au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et qui est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103370 ("Pramerica Luxembourg Corporate Directorship");

* Capital Inn Holding; et

* M. Olivier Astruc.

- *Comme Gérants de Classe B:*

* P2I; and

* M. Jean-Bernard Falco;

Et désignation de Pramerica Luxembourg Corporate Directorship en tant que président du Conseil de Gérance de la Société.

3) Après une délibération minutieuse et attentive, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

Les Associés décident de modifier et de refondre entièrement les Statuts (sans modifier la clause de l'objet social des Statuts), mais en modifiant en particulier les dispositions suivantes des Statuts:

- insertion des dispositions relatives aux restrictions de transfert de parts sociales;
- modification des dispositions concernant les réunions du conseil de gérance et la prise de décision ainsi que la création des Gérants de Classe A et des Gérants de Classe B;
- modification des dispositions concernant les assemblées des associés et la prise de décision;
- modification des dispositions concernant les distributions;
- insertion d'un nouvel article "Définitions" dans les Statuts de la Société.

En conséquence, les nouveaux Statuts de la Société auront la teneur suivante:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Capital Inn S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés,

qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées") ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, parts

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 €) représenté par onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A") et mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B") ayant une valeur nominale d'un euro (1€) chacune et ayant les caractéristiques décrites ou définies dans ces Statuts (les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B sont ci-après désignées comme les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales de Classe A sont désignés comme les "Associés de Classe A", les détenteurs de Parts Sociales de Classe B sont désignés comme les "Associés de Classe B" et les Associés de Classe A et les Associés de Classe B sont ensemble définis ci-après comme les "Associés".

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un ou plusieurs compte(s) de prime d'émission sur lequel la prime d'émission payée sur les Parts Sociales sera versée. Les Associés peuvent décider que la prime d'émission payée sur les Parts Sociales de Classe A soit réservée et attachée aux détenteurs de Parts Sociales de Classe A et que la prime d'émission payée sur les Parts Sociales de Classe B soit réservée et attachée aux détenteurs de Parts Sociales de Classe B. La distribution ou le remboursement de la prime d'émission est décidé par le Conseil de Gérance ou l'assemblée des Associés, selon les cas (selon que les distributions sont décidées ou non par le Conseil de Gérance ou par l'assemblée des Associés en application avec ses Statuts).

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits de vote égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales uniquement avec des réserves distribuables telles que déterminées par l'article 72-1 (1) de la Loi.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dispositions Générales

7.1.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.1.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun des Associés ne sont transmissibles que moyennant le respect des exigences des articles 189 et 190 de la Loi (et les autres dispositions de l'article 7 ne préjugent pas de telles exigences), des Statuts et des dispositions de tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés (y compris, mais pas uniquement, toutes dispositions relatives aux événements de rachat et des procédures connexes).

Aucun Associé de Classe B ne pourra entreprendre ou accepter d'entreprendre, une quelconque des actions suivantes sans le consentement écrit des Associés de Classe A, à moins que ce soit en accord avec les dispositions de tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés:

(a) transférer, constituer ou autrement disposer de toute Part Sociale (et autre instrument qui peut être prévu dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés);

(b) gager, hypothéquer, grever d'une hypothèque ou accorder toutes autres Charges sur toute Part Sociale (et autre instrument qui peut être prévu dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés);

(c) accorder une option sur toute Part Sociale (et autre instrument qui peut être prévu dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés);

(d) conclure tout contrat en conformité avec les droits de vote attachés aux Parts Sociales.

7.1.3 Sous réserve des dispositions des articles 7.1.5 et 7.2, les Associé(s) de Classe A peuvent entreprendre toutes ces choses spécifiées dans l'article 7.1.2 ci-dessus, étant entendu que les Associé(s) de Classe A devront informer les Associé(s) de Classe B de leurs plans de vendre leurs Parts Sociales (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) au moins deux (2) mois avant la date prévue d'exécution de la promesse de vente ou de l'acte de vente.

7.1.4 Comme condition au transfert de Parts Sociales (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) en conformité avec ces Statuts, aucun Associé ne peut transférer ses Parts Sociales si le cessionnaire n'adhère pas à tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés.

7.1.5 La Société doit enregistrer le transfert d'une Part Sociale à toute personne seulement si le transfert a été exécuté en conformité avec ces Statuts et dans aucune autres circonstances et la Société doit approuver pour inscription un transfert de Parts Sociales exécuté en conformité avec ces Statuts.

7.1.6 Aucun Associé ne devra transférer ou disposer de ses Parts Sociales sans, en même temps, transférer ou céder les bénéfices de tout prêt accordé par l'Associé à la Société à la même personne.

7.2 Sortie forcée et droits de sortie conjointe

7.2.1 Sous réserve des dispositions de l'article 7.1.3, si les Associés de Classe A souhaitent transférer toutes leurs Parts Sociales (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) à une tierce partie de bonne foi autre que les Associés de Classe B ou à une Affiliée des Associés de Classe A aux conditions du marché (une "Tierce Partie Acquéreuse"), étant entendu que les Associés de Classe A ne peuvent transférer seulement une partie de leurs Parts Sociales (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés), les Associés de Classe A doivent délivrer un avis aux Associés de Classe B au moins dix (10) Jours Ouvrables avant la date de vente prévue, mentionnant soit:

(a) qu'ils requièrent les Associés de Classe B de vendre et de transférer toutes les Parts Sociales des Associés de Classe B (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) à la Tierce Partie Acquéreuse (ou comme la Tierce Partie Acquéreuse l'ordonne) en conformité avec les dispositions de cet article 7.2 et de tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés (l'"Avis de Sortie Forcée");
ou

(b) que les Associés de Classe B peuvent choisir de vendre et de transférer toutes les Parts Sociales des Associés de Classe B (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) à la Tierce Partie Acquéreuse (ou comme la Tierce Partie Acquéreuse l'ordonne) en conformité avec les dispositions de cet article 7.2 et de tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés (l'"Avis de Sortie Conjointe").

Sortie Forcée

7.2.2 L'Avis de Sortie Forcée doit indiquer:

(a) que les Associés de Classe B sont requis de transférer leurs Parts Sociales (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) en vertu de cet article 7.2.2 et de tout pacte d'associés et de joint venture;

(b) l'identité de la Tierce Partie Acquéreuse (ainsi que l'identité de son associé ultime la contrôlant) à laquelle les Parts Sociales des Associés de Classe B (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés), ainsi que les Parts Sociales des Associés de Classe A (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) sont transférées;

(c) le montant à payer à chacun des Associé(s) de Classe A et des Associé(s) de Classe B en application des mécanismes de distribution définis à l'article 15.3 et détaillés dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés, (le "Prix Spécifié");

(d) les termes et conditions auxquels les Associés de Classe B doivent transférer leurs Parts Sociales (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) à la Tierce Partie Acquéreuse, qui doivent être les mêmes (ou moins

onéreuses) que les termes et conditions auxquels les Associés de Classe A transfèrent leurs Parts Sociales (et les autres instruments décrits ci-dessus) à la Tierce Partie Acquéreuse, et étant entendu que, dans aucun cas, les Associés de Classe B et les Associés de Classe A ne peuvent être solidairement responsables envers la Tierce Partie Acquéreuse et que le Prix Spécifié à payer aux Associés de Classe B, sauf, comme ce peut être le cas, pour toute somme placée en séquestre en vertu des termes et conditions convenus avec la Tierce Partie Acquéreuse, devra être seulement en espèces;

(e) la date proposée du transfert (la "Date de Sortie Forcée").

7.2.3 Une fois émis, l'Avis de Sortie Forcée est irrévocable et l'accomplissement du transfert doit avoir lieu en conformité avec les dispositions des articles 7.2.6 à 7.2.9 et de tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés. Cependant, l'Avis de Sortie Forcée sera caduc si, pour toute autre raison qu'un défaut de la part des Associés de Classe B, la vente des Parts Sociales des Associés de Classe B (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) à la Tierce Partie Acquéreuse n'a pas été effectuée en conformité avec les dispositions des articles 7.2.6 à 7.2.9 et de tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés, dans les trois (3) mois de la délivrance de l'Avis de Sortie Forcée. Les Associé(s) de Classe A peuvent délivrer d'autres Avis de Sortie Forcée suite à la déchéance de tout Avis de Sortie Forcée.

Sortie Conjointe

7.2.4 L'Avis de Sortie Conjointe doit prévoir:

(a) que les Associés de Classe B sont en droit (mais pas obligés) de vendre tout ou partie de leurs Parts Sociales (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) conformément à cet article 7.2 et de tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés, peuvent accepter une telle offre par un avis aux Associé(s) de Classe A dans les dix (10) Jours Ouvrables de la réception de l'Avis de Sortie Conjointe (la "Période de l'Avis de Sortie Conjointe");

(b) l'identité de la Tierce Partie Acquéreuse (ainsi que l'identité de son associé ultime la contrôlant) à laquelle les Parts Sociales des Associés de Classe B (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) sont transférées;

(c) le Prix Spécifié;

(d) les termes et conditions auxquels les Associés de Classe B doivent transférer leurs Parts Sociales (et autres instruments décrits ci-dessus) à la Tierce Partie Acquéreuse, qui doivent être les mêmes (ou moins onéreuses) que les termes et conditions auxquels les Associé(s) de Classe A transfèrent leurs Parts Sociales (et autres instruments décrits ci-dessus) à la Tierce Partie Acquéreuse, et étant entendu que, dans aucun cas, les Associés de Classe B et les Associé(s) de Classe A ne peuvent être solidairement responsables envers la Tierce Partie Acquéreuse; et

(e) la date proposée du transfert (la "Date de Sortie Conjointe").

7.2.5 Si l'offre mentionnée dans l'Avis de Sortie Conjointe est acceptée par les Associés de Classe B pendant la Période de l'Avis de Sortie Conjointe, l'accomplissement du transfert proposé doit être conditionné à l'accomplissement de l'achat de toutes les Parts Sociales des Associés de Classe B (et autres instruments décrits ci-dessus) et des Parts Sociales des Associé(s) de Classe A (et autres instruments décrits ci-dessus) et doit être effectué en conformité avec les dispositions des articles 7.2.6 et 7.2.9 et de tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés.

Accomplissement de la vente

7.2.6 L'accomplissement de la vente des Parts Sociales des Associés de Classe B (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés), ainsi que la vente des Parts Sociales des Associés de Classe A (et autres instruments décrits ci-dessus), doit avoir lieu à la Date de Sortie Forcée ou à la Date de Sortie Conjointe (selon le cas), à moins que les Associé(s) de Classe A et les Associés de Classe B n'en décident autrement, dans quel cas la Date de Sortie Forcée ou la Date de Sortie Conjointe (selon le cas) sera la date convenue par écrit par les Associé(s) de Classe A et les Associés de Classe B.

7.2.7 Les Associé(s) de Classe B nomment par la présente la Société (irrévocablement et à titre de garantie pour l'exécution de ses obligations) comme leur mandataire pour signer ou contresigner, selon le cas, (par le biais d'un Gérant), pour son compte, les transferts nécessaires et les documents accessoires requis pour le transfert de ses Parts Sociales (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés) conformément à l'Avis de Sortie Forcée. Ces Statuts, et l'Avis de Sortie Forcée/Conjointe en question constituent un instrument écrit au transfert des Parts Sociales (et autres instruments décrits ci-dessus) pour les besoins de l'article 190 de la Loi en conformité avec les termes de l'avis (de sorte qu'il n'y ait pas besoin, pour les Associés vendeurs et la Société, de signer des documents supplémentaires afin d'effectuer le transfert, qui doit, cependant, être valide conformément aux dispositions des articles 7.2.8 et 7.2.9). La Société doit se voir notifier l'Avis de Sortie Forcée/Conjointe en question et doit, par conséquent, être suffisamment notifiée du transfert des Parts Sociales pour les besoins de l'article 190 (et des autres instruments) et doit enregistrer le transfert et accomplir les formalités de publication sous réserves des dispositions des articles 7.2.8 et 7.2.9.

7.2.8 A la Date de Sortie Forcée ou à la Date de Sortie Conjointe (selon le cas), sous réserve de la réception par la Société de toute la documentation signée requise pour effectuer le transfert des Parts Sociales des Associés de Classe B (et autres instruments qui peuvent être prévus dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés), les Associé(s) de Classe A, ou selon le cas, la Tierce Partie Acquéreuse, devront payer aux Associés de Classe B sur le compte mentionné à l'annexe de tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés, le Prix Spécifié. La Société ne doit enregistrer la Tierce Partie Acquéreuse comme détenteur des Parts Sociales (et autres instruments décrits ci-dessus) qu'après paiement du Prix Spécifié, sauf, comme cela peut être le cas, pour toute somme placée en séquestre selon les termes et conditions convenus avec la Tierce Partie Acquéreuse.

7.2.9 Dans la mesure où la Tierce Partie Acquéreuse, ou selon les cas, les Associés de Classe A, n'a pas, à la Date de Sortie Forcée et à la Date de Sortie Conjointe (selon le cas) payé aux Associés de Classe B le Prix Spécifié (ou n'a pas autrement satisfait les Associés vendeurs) la Société ne doit pas changer le registre en ce qui concerne les Parts Sociales des Associés de Classe B et les Parts Sociales des Associés de Classe A.

Titre III. - Gérance

8. Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée dans le cas où il n'y a qu'un seul gérant (le "Gérant Unique") par le Gérant Unique et dans le cas où il y a plusieurs gérants (définis comme les "Gérants" et individuellement comme un "Gérant") par un conseil de gérance qui doit être composé de cinq (5) gérants de la manière suivante (ci-après le "Conseil de Gérance"):

(i) trois Gérants de classe A (incluant le président) nommés par l'assemblée des Associés à partir d'une liste de candidats fournie par les Associés de Classe A (les "Gérants de la Classe A"), et

(ii) deux Gérants de classe B nommés par l'assemblée des Associés à partir d'une liste de candidats fournie par les Associés de Classe B (les "Gérants de la Classe B").

8.2 Ni les Gérants de Classe A ni les Gérants de Classe B ne sont autorisés à percevoir de rémunération en leur qualité de Gérants de la Société.

8.3 Les Gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les Gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s), étant entendu qu'un Associé qui a proposé à la nomination un Gérant conformément aux dispositions de l'article 8.1 peut, à tout moment, proposer sa révocation et le remplacement des Gérants révoqués doit être fait conformément à l'article 8.1. La nomination ou la révocation d'un Gérant doit prendre effet à l'adoption des résolutions des Associés, sauf dispositions contraires indiquées.

8.4 Chaque Associé peut désigner une personne supplémentaire pour assister à la réunion du Conseil de Gérance à condition que cette personne assiste en tant qu'observateur et ne soit pas autorisée à voter les résolutions lors de la réunion du Conseil de Gérance.

9. Art. 9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de Gérants, du Conseil de Gérance.

10. Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants incluant au moins la signature d'un Gérant de Classe A ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par le Conseil de Gérance ou par la signature conjointe de deux Gérants incluant au moins une Gérant de Classe A.

11. Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de Gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant ou le président. Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être tenues aux endroits indiqués par le Conseil de Gérance et quoi qu'il en soit, au moins une fois par trimestre au siège social de la Société ou ailleurs dans la ville de Luxembourg.

Le Conseil de Gérance nommera un président parmi les Gérants de Classe A. Si le président est dans l'impossibilité d'assister à la réunion du Conseil de Gérance, un autre Gérant de Classe A agira en tant que président de cette réunion.

Le président a une voix prépondérante.

12.2 Sous réserve de toute autre disposition qui peut être contenue dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés, une convocation écrite est délivrée au moins quatorze (14) jours avant à tout Gérant pour toute réunion du Conseil de Gérance à moins qu'il ne soit renoncé à une telle convocation par tous les Gérants du Conseil. Chaque convocation devra inclure un ordre du jour indiquant de façon détaillée les questions qui seront débattues pendant la réunion. Des copies de tous les papiers pertinents et les documents contextuels qui seront examinés à la réunion du Conseil de Gérance devront être fournis aux Gérants au plus tard sept (7) jours avant la réunion, à moins que tous les Gérants ne conviennent d'une période plus courte. Si une question n'est pas définie de façon suffisamment détaillée, le Conseil de Gérance ne doit pas statuer sur cette question, à moins que tous les Gérants présents en conviennent et sous réserve de conformité avec la clause 12.4.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant peut représenter un ou plusieurs autres Gérants en vertu d'un procuration.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si trois (3) Gérants sont présents ou représentés, incluant pour la première fois où le Conseil de Gérance est convoqué, un (1) Gérant de la Classe B, sauf si ce dernier y renonce par écrit. Si ce quorum n'est pas atteint, la réunion doit être ajournée pendant quatorze (14) jours après quoi une réunion pourra valablement se tenir avec trois (3) Gérants présents ou représentés, à moins que ce délai ne soit annulé par tous les Gérants. Un Gérant doit être considéré comme présent pour les besoins du quorum s'il est représenté par un autre Gérant en conformité avec l'article 12.3.

12.5 Sous réserve d'autres dispositions contenues dans ces Statuts ou dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés, les décisions du Conseil de Gérance doivent être adoptées à la majorité simple des votes de tous les Gérants présents ou représentés.

12.6 Les matières suivantes doivent être adoptées à l'unanimité des Gérants:

- (a) l'approbation de toutes Opportunités Pertinentes et plus généralement de toutes acquisitions;
- (b) tout changement dans l'Etendue des Investissements de la Société;
- (c) tout changement dans les droits de représentation au conseil des Associés de Classe B comme indiqué à l'article 8;
- (d) toute modification dans les droits de distribution des Associés de Classe B en vertu de tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés;
- (e) tout droit ou bonus non-négocié payé aux Associé(s) de la Classe A ou à l'une de leurs Affiliées; et
- (f) toute modification à cette liste.

Etant entendu que dans la mesure où certains des points mentionnés ci-dessus requièrent une décisions des Associés, de tels points sont sans préjudice de ces résolutions d'Associés. Les points (b) à (e) de la liste de l'article 12.6 et toute modification à la liste de l'article 12.6 nécessitent l'unanimité de tous les Associés.

12.7 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo. Toutes les activités commerciales traitées de cette façon par les Gérants sont pour les besoins de ces Statuts jugées être valides et effectivement négociées à la réunion des Gérants bien que moins de trois (3) Gérants ou leurs remplaçants soient physiquement présents au même endroit. La réunion est jugée avoir lieu à Luxembourg.

12.8 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par le président. Une preuve des approbations du Conseil de Gérance doit être conservée et être conservée avec les autres livres et registres de la Société.

12.10 Des extraits seront certifiés par deux Gérants dont un Gérant de Classe A ou par le président ou par toute personne désignée lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé Unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq (25) Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq (25) Associés, les résolutions des Associés peuvent être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une assemblée des Associés à condition que chaque Associé reçoive le texte des résolutions ou des décisions à adopter. Les conditions de majorité requises pour l'adoption des résolutions lors de l'assemblée des Associés comme indiqué dans ces Statuts et la Loi s'appliquent mutatis mutandis aux résolutions écrites passées par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront valablement prises au moment même où la Société aura reçu un nombre suffisant des copies originales (ou copies envoyées par fax ou pièces jointes à un e-mail) des votes des Associés tel qu'exigé par les conditions de majorité applicable, indépendamment du fait que tous les Associés aient votés ou non.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Sous réserve des dispositions contraires dans les Statuts (et en particulier des articles 12.6, 13.8 et 13.9), les décisions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés à la majorité de plus de la moitié du capital social. Les décisions de nommer ou de révoquer un Gérant de Classe B doivent être prises à la majorité de plus de quatre-vingt-dix pourcents (90%) du capital social.

13.8 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Une décision de dissoudre la Société ou de déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou de nommer les liquidateurs devra être adoptée en conformité avec la Loi.

13.9 Les Associés ne peuvent changer la nationalité de la Société, obliger n'importe lequel des Associés à augmenter sa participation dans la Société ou adopter une décision en vertu des articles 12.6 (b) à 12.6 (f) qu'à l'unanimité des votes des Associés.

Titre V. - Exercice social

14. Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de Gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 Les distributions doivent être décidées par résolutions des Associés en conformité avec les proportions et les pourcentages attribuables à chaque classe de Parts Sociales et avec les modalités établies dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés.

15.4 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance le cas échéant peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts, (ii) le montant à distribuer doit être déterminé en conformité avec les proportions et les pourcentages attribuables à chaque classe de Parts Sociales et avec les modalités établies dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés et que (iii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés doivent être récupérées de l'/des Associé(s) en question.

15.5 Pour éviter tout doute, les montants correspondant aux distributions déclarées mais placées en séquestre conformément aux dispositions de tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés, ne doivent pas produire d'intérêts.

Titre VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

16.4 Le bonni de liquidation doit être réparti en conformité avec les dispositions de distributions indiquées dans l'article 15.3 et détaillées dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés.

Titre VII. - Loi applicable

17. Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Titre VIII. - Définitions

18. Art. 18. Définitions. Les termes suivants ont le sens suivant pour les besoins de ces Statuts:

"Affiliée" signifie, par rapport à une personne déterminée, toute autre personne directement ou indirectement contrôlée ou sous le contrôle commun, direct ou indirect, de cette personne déterminée, étant entendu qu'un membre du Groupe ne doit pas être considéré comme étant l'Affiliée d'un Associé.

"Charges" signifie toute hypothèque, charge, gage, privilège, restriction, option, cession, sûreté, restriction, droit de premier refus, droit de préemption, contrat de fiducie, droit de rétention ou autre charge ou arrangement de toute sorte applicable par une tierce partie ou tout droit conférant une priorité de payement à l'égard de toute obligation de toute personne.

"Etendue des Investissements" a le sens donné à un ce terme dans tout pacte d'associés et de joint venture qui peut être conclu de temps en autre entre, entre autres, la Société et ses Associés.

"Groupe" signifie la Société et ses filiales et toute autre entité dans laquelle la Société détient un intérêt de temps en autre.

"Jours Ouvrables" signifie tous les jours (autres que samedi ou dimanche) où les banques de Londres, Luxembourg, Paris et des Etats-Unis sont ouvertes pour des transactions d'affaires courantes.

"Opportunité Pertinente" signifie toute opportunité directe ou indirecte par rapport à une Propriété qui répond à l'Etendue des Investissements et qui est cohérente avec les objectifs d'investissements.

"Propriétés" signifie les propriétés devant être acquises directement ou indirectement par la Société et une "Propriété" signifie n'importe laquelle de ces Propriétés.

Seconde résolution

Les Associés décident de nommer les personnes suivantes comme Gérants pour une période indéterminée:

- Capital Inn Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon la loi luxembourgeoise, ayant son siège sociale au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et qui est en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("Capital Inn Holding");

- M. Olivier Astruc, gérant, né le 2 avril 1980 à Suresnes, France, ayant son adresse professionnelle à Pramerica Real Estate Investors, Grand Buildings, 1-3 Strand, Londres WC2N 5HR, Royaume-Uni ("Olivier Astruc");

- P2I S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon la loi luxembourgeoise, ayant son siège sociale au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et qui est en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg ("P2I"); et

- M. Jean-Bernard Falco, gérant, né le 26 octobre 1968 à Montreuil-sous-Bois, France, ayant son adresse professionnelle à Paris Inn, 96 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France ("Jean-Bernard Falco").

Les Associés décident de classer tous les Gérants nommés de la façon suivante pour les besoins du nouvel article 8.1:

- *Comme Gérants de Classe A:*

* Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon la loi luxembourgeoise, ayant son siège sociale au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et qui est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103370 ("Pramerica Luxembourg Corporate Directorship");

* Capital Inn Holding; et

* M. Olivier Astruc.

- *Comme Gérants de Classe B:*

* P2I; et

* M. Jean-Bernard Falco.

Les Associés décident de désigner Pramerica Luxembourg Corporate Directorship en tant que président du Conseil de Gérance de la Société.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 3000.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 08 août 2011. LAC/2011/35864. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2011.

Référence de publication: 2011115188/1004.

(110132369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2011.

Paragone Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 125.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 146.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg.

Référence de publication: 2011119754/11.

(110136982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Proja Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 149.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

Alexandra Petitjean.

Gérant

Référence de publication: 2011119755/12.

(110137508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Property Augsburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 104.497.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Property Augsburg S.à r.l.

Signature / David CATALA

Référence de publication: 2011119756/11.

(110137429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Property Bamberg/München S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 104.543.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Property Bamberg/München S.à r.l.
Signature / David CATALA

Référence de publication: 2011119757/11.

(110137431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Property Gelsenkirchen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 104.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Property Gelsenkirchen S.à r.l.
Signature / David CATALA

Référence de publication: 2011119758/11.

(110137432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Property Hof S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 104.498.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Property Hof S.à r.l.
Signature / David CATALA

Référence de publication: 2011119759/11.

(110137434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Property Langenfeld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 104.538.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Property Langenfeld S.à r.l.
Signature / David CATALA

Référence de publication: 2011119760/11.

(110137437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Property Siegen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 104.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Property Siegen S.à r.l.
Signature / David CATALA

Référence de publication: 2011119761/11.

(110137439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Property Trier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 104.533.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Property Trier S.à r.l.
Signature / David CATALA

Référence de publication: 2011119762/11.

(110137460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Property Weinheim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 104.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Property Weinheim S.à r.l.
Signatures

Référence de publication: 2011119763/11.

(110137464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Property Würzburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 104.883.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Property Würzburg S.à r.l.
Signature / David CATALA

Référence de publication: 2011119764/11.

(110137472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Pazen GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9643 Buederscheid, 20, Duerfstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 102.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2011119765/13.

(110137533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Petrovaradin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 155.403.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Domiciliaire

Référence de publication: 2011119766/11.

(110137459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

PFS Performance Fund Strategy, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 117.393.

Le Rapport Annuel Révisé pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2010 et la distribution du dividende relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2011.

Eva-Maria MICK / Fabienne WALTZING

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

Référence de publication: 2011119767/14.

(110137365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Polma 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 115.942.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 AOÛT 2011.

Pour: POLMA 2 S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel ARGENCE-LAFON / Cindy SZABO

Référence de publication: 2011119768/15.

(110137132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Pro Toura Luxembourg GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5411 Canach, 15, rue d'Oetrange.

R.C.S. Luxembourg B 77.465.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119769/10.

(110137470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Regenbogen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4485 Soleuvre, 30, rue de Sanem.

R.C.S. Luxembourg B 88.361.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA - Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2011119770/12.

(110137192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Roix Fin S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 90.349.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011119773/10.

(110137233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Carson S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 162.791.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of July.

Before us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Travis Investment S.à r.l., a private limited liability company duly incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 152281;

here represented by Mr Alain Thill, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is Carson S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the

avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one manager or a board of managers which may be composed of one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s) (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the Board.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented provided that if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager

and at least one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two(2) managers or if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

118636

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and Payment

Travis Investment S.a r.l., represented as stated above, declares to subscribe to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

a) Mr Ivo Hemelraad, jurist, born on 12 October 1961 in Utrecht (the Netherlands) with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, as class A manager; and

b) Mr Wim Rits, jurist, born on 14 June 1970 in Merksem (Belgium), with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, as class B manager.

2. The registered office of the Company is set at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Junglinster, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour du mois de juillet.

Par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Travis Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152281,

ici représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est Carson S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements ex-

traordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un gérant ou un conseil de gérance qui peut être composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de 2 gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés et, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, toute décision ne sera valablement adoptée à moins qu'elle soit approuvée par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous

les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant,

augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

Travis Investment S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cent euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Ivo Hemelraad, juriste, né le 12 octobre 1961 à Utrecht (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant de classe A;

b) Monsieur Wim Rits, juriste, né le 14 juin 1970 à Merksem (Belgique), avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant de classe B.

2. Le siège social de la Société est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Alain Thill, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 08 août 2011. Relation GRE/2011/2898. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 18 août 2011.

Référence de publication: 2011115189/489.

(110132142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2011.

SimonsVoss Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.875,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 153.255.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg.

Référence de publication: 2011119774/11.

(110137322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Smart Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 127.182.

Les comptes annuels audités au 31/12/2010 de la société, Société anonyme de droit luxembourgeois, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119775/11.

(110137443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Scrap Trading International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 111.762.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011119777/10.

(110137534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

SCHINKO ASSOCIES Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6944 Niederanven, 22, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 155.729.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA - Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2011119776/12.

(110137189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Scrap Trading International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 111.762.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011119778/10.

(110137535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Scrap Trading International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 111.762.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011119779/10.

(110137537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Scrap Trading International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 111.762.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2011119780/10.

(110137538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Shana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, Centre Commercial Belle Etoile.

R.C.S. Luxembourg B 41.960.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011119781/13.

(110137436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

SN GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 104.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SN GP S.à r.l.

Signature / David CATALA

Référence de publication: 2011119782/11.

(110137474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

SN Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 104.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SN Properties S.à r.l.

Signature / David CATALA

Référence de publication: 2011119783/11.

(110137427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Soak Invest s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 97, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 154.149.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA - Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2011119784/12.

(110137196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

**SOAK Trust S.A., Société Anonyme,
(anc. Regiconsult).**

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 97, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 72.901.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA - Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2011119785/13.

(110137181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

The Verb International Group SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 47.359.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 12 mai 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de:

- la société anonyme THE VERB INTERNATIONAL GROUP S.A., avec siège social rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (et immatriculée au registre de commerce et des sociétés, Luxembourg au numéro B 47.359), dénoncé le 26 juin 1995

et a mis les frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2011.

Me Anne-Marie NICOLAS

Le liquidateur

Référence de publication: 2011119788/19.

(110137147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Thomas Becker - Architekturbüro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 121.647.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011119789/13.

(110137501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

TNN Trust and Management S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.250,00.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 68.364.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2011.

Pour TNN TRUST AND MANAGEMENT S.A.

Pierre HOFFMANN / Michael MORRICE

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011119791/14.

(110137450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 9.471.

La nouvelle liste des signatures autorisées a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.

Marie-Paule Mockel / Vérane Waltregny

Responsable Ressources Humaines / Adjoint à la Direction

Référence de publication: 2011119792/12.

(110137122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Lugan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 162.793.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of July.

Before us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Travis Investment S.à r.l., a private limited liability company duly incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 152.281;

here represented by Mr Alain Thill, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is Lugan S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one manager or a board of managers which may be composed of one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s) (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the Board.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented provided that if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two(2) managers or if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any nonwaivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and Payment

Travis Investment S.à r.l., represented as stated above, declares to subscribe to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

a) Mr Ivo Hemelraad, jurist, born on 12 October 1961 in Utrecht (the Netherlands) with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, as class A manager; and

b) Mr Wim Rits, jurist, born on 14 June 1970 in Merksem (Belgium), with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, as class B manager.

2. The registered office of the Company is set at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Junglinster, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Travis Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.281,

ici représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est Lukan S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses

propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un gérant ou un conseil de gérance qui peut être composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de 2 gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés et, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, toute décision ne sera valablement adoptée à moins qu'elle soit approuvée par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée

Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

Travis Investment S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cent euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Ivo Hemelraad, juriste, né le 12 octobre 1961 à Utrecht (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant de classe A;

b) Monsieur Wim Rits, juriste, né le 14 juin 1970 à Merksem (Belgique), avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant de classe B.

2. Le siège social de la Société est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 août 2011. Relation GRE/2011/2899. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 18 août 2011.

Référence de publication: 2011115360/488.

(110132206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2011.

Ultracalor Commerciale, Société Anonyme.

Siège social: L-6944 Niederanven, 33, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 6.632.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011119793/13.

(110137452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Universal Strategy Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 148.877.

Le Rapport Annuel Révisé pour la période allant du 8 octobre 2009 (date de constitution) au 31 décembre 2010 et la distribution du dividende relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 février 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2011.

Eva-Maria MICK / Fabienne WALTZING

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

Référence de publication: 2011119794/15.

(110137349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Valmorex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.161.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011119795/10.

(110137224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Valmorex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.161.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011119796/10.

(110137226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

Zephyr International B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 92.109.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Zephyr International B.V.

Signatures

Référence de publication: 2011119797/11.

(110137421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

A Propos Immobilier, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 139, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 145.801.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 24 août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011119800/10.

(110137854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

Altercap Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 147.418.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2011119803/13.

(110137795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

Apache Luxembourg Holdings I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 115.955.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Apache Luxembourg Holdings 1 S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2011119806/11.

(110138119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

Apollo ALS (Lux) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 145.764.

Par résolutions prises en date du 10 août 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Alexis Kamarowsky, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, de son mandat de Gérant de classe B avec effet immédiat
2. Acceptation de la démission de Federigo Cannizzaro di Belmontino, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, de son mandat de Gérant de classe B avec effet immédiat
3. Acceptation de la démission de Jean-Marc Debaty, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, de son mandat de Gérant de classe B avec effet immédiat
4. Nomination de Laurent Ricci, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de Gérant de classe B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée
5. Nomination de René Beltjens, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de Gérant de classe B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

6. Nomination de Michael R. Kidd, avec adresse professionnelle au 44, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au mandat de Gérant de classe B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 août 2011.

Référence de publication: 2011119808/23.

(110137704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

Apache Luxembourg Holdings II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 115.956.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Apache Luxembourg Holdings II S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2011119807/11.

(110138143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

C.E.C.T. Compagnie Européenne de Cinéma et de Télévision S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 84.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011119835/9.

(110137621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

Cedar Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 84.557.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011119850/11.

(110138007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

Baitek Nordic Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 150.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 163.011.

Suite à la convention de cession de parts sociales, signée en date du 12 août 2011, entre SGG S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65 906, et EURISTICS LP, une société de droit de Guernesey, ayant son siège social au West Suite, 2nd Floor, Le Trinchat, St Peter Port, Guernesey et enregistrée auprès du Guernsey Registry sous le numéro 487

l'actionariat de BAITEK NORDIC REAL ESTATE SARL se compose comme suit:

- EURISTICS LP détenant 15.000 parts sociales.

Pour BAITEK NORDIC REAL ESTATE SARL

Référence de publication: 2011119830/16.

(110137604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.
